



Paris, le 15 décembre 2025

**Meilleurs voeux pour l'année 2026 :
Pour une année remplie de luttes et de victoires sociales !!**



Le SUPAP-FSU souhaite de bonne fêtes de fin d'année à tou.tes les agent.es de la DFPE.
Pour 2026, continuons toutes et tous ensemble de revendiquer :

- La revalorisation du point d'indice,

- La reconnaissance de la Ville de Paris, **des pénibilités** de nos métiers, par **l'augmentation de la sujexion** (diminution du temps de travail) pour les agent.es de la DFPE travaillant en EAPE,

- Le passage en **catégorie active** (départ anticipé à la retraite) parce que **nos métiers sont difficiles**,

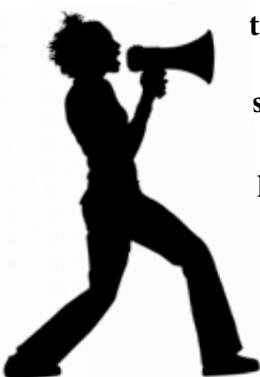
- **Le respect des ratios tout au long de la journée**, et dans chaque espace, comme le prévoit le décret,

- La **sortie des ratios** des EJE,

- Le **recrutement massif** de professionnelles,

- Un **accès facilité à une formation diplômante** pour agent.e qui en fait la demande,

- L'attractivité de nos métiers au travers l'attribution de tickets restaurant, d'une place en crèche pour les enfants du personnel pour les agent.es qui en font la demande, attribution de logements sociaux, ...



Fermetures anticipées

Pour les journées des **24 et 31 décembre**, les établissements d'accueil petite enfance **ferment leurs portes à 17h30***... pour les familles et les agentes.

Changer de structure

La période de mobilité s'étendra du **15 janvier au 15 avril 2026**.

Plus d'infos à la rentrée !

CA & RTT 2025

Attention les CA 2025 **ne peuvent pas être utilisés en 2026**. Seul les RTT 2025 peuvent être utilisés jusqu'au 31 mars 2026

* Pour les 24 et 31 décembre : passer 17h30, tout temps de travail effectué est considéré comme **du temps de travail supplémentaire** devant être notifié dans Chrono.

Le SUPAP-FSU reste présent tout au long de la période des fêtes de fin d'année.
Si tu rencontres des difficultés dans l'exercice de tes fonctions, n'hésite pas à nous contacter :

06.29.12.02.48

